

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°6 DU PLU DE CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du PLU de la commune de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE. Cette modification du PLU a pour objet de modifier différents points du règlement écrit et graphique, de classer une partie de la zone ULs en zone 1AUoH et d'adapter les orientations d'aménagement.

**L'enquête est ouverte pour une durée de 19 jours du 28 septembre 2021 à 9h au 16 octobre 2021 à 12h inclus.** Mr Christian ROMANEIX a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Le dossier d'enquête dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur seront déposés et consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit: **le lundi, mardi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures trente à 17 heures, le jeudi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures**

La version numérique du dossier d'enquête sera consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : [www.chateauneufsurisere.fr](http://www.chateauneufsurisere.fr)

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE, aux mêmes jours et heures.

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- ✓ soit consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE, aux mêmes jours et heures,
- ✓ soit adressées par courrier au commissaire-enquêteur (à l'adresse suivante : Mairie de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE –6 rue des Remparts– 26300 (CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE),
- ✓ soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [plumodif6chateauneufsurisere@gmail.com](mailto:plumodif6chateauneufsurisere@gmail.com) (mentionner expressément dans l'objet : observations enquête publique / modification n° 6 du PLU).

Les observations du public sont consultables et pendant toute la durée de l'enquête. Elles seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, en mairie, les :

**-mardi 28 septembre 2021 de 9h à 12h  
-vendredi 8 octobre 2021 de 14h à 17h  
-samedi 16 octobre 2021 de 9h à 12h**

Il est précisé que le projet de modification du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, conformément à la décision de l'autorité environnementale en date du 16/07/2021, suite à la demande d'examen au cas par cas. Les informations environnementales sont comprises dans la notice explicative figurant au dossier d'enquête publique. Ces informations sont donc consultables dans le dossier d'enquête, selon les modalités précisées ci-dessus.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront consultables à la mairie de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la Mairie à l'adresse [www.chateauneufsurisere.fr](http://www.chateauneufsurisere.fr) et à la préfecture de la Drôme aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le dossier de modification pourra éventuellement être modifié et sera soumis au Conseil Municipal. Par délibération, le Conseil Municipal sera susceptible d'approuver la modification du PLU de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire de CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE qui est la personne responsable du projet.